# LE FIL #8

Pass, pass pas ? Pass...

FEUILLET D'INFORMATIONS LAGRASSIENNES

Septembre-Octobre 2021


## ÉDITO

Mesdames, Messieurs, Chers Lagrassiens,

La période estivale touche à sa fin et les vacances se terminent pour la majorité d'entre vous, chacun va devoir reprendre ses activités quotidiennes.

Le mois de septembre symbolise également la traditionnelle rentrée scolaire, les enfants vont reprendre le chemin des classes et de la cour de récréation pour leur plus grand bonheur afin d'entamer une année scolaire complète.

Largement relayé dans les médias, le pass sanitaire est entré en vigueur très récemment et constitue une obligation pour certains établissements recevant du public. C'est le cas pour notre bibliothèque municipale, chaque administré doit être en mesure de présenter un schéma vaccinal complet ou un test PCR négatif de moins de 72 heures pour y accéder.

C'est aussi la période des vendanges qui va bientôt démarrer, une année difficile pour les viticulteurs et les vignerons qui ont subi au printemps une forte gelée, et en cette fin d'été c'est la sécheresse qui les frappe à nouveau. Espérons que 2021 soit un millésime exceptionnel pour leur donner un peu d'espoir.

Malgré la crise sanitaire Lagrasse a accueilli beaucoup de vacanciers et de touristes. Nous sommes en progression constante par rapport à 2019 et 2020, c'est une très bonne chose pour le commerce local.

Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter à tous une excellente rentrée.

Le Maire, René Ortega

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 2 JUILLET

**Présents** : Mmes GOUT MP, PERROTEAU M, POUYTES C, RAYNAL M, Mrs BLANC B, CARBONNEAU R, FRAISSE B, LLUCH C, ORTEGA R, QUINTILLA T, SABATIE F.
**Procurations :** SALVAGNAC JP à FRAISSE B, ALQUIER J à ORTEGA R., CERRA P à RAYNAL M
**Absents :**
**Secrétaire** : RAYNAL M

Monsieur le maire fait le compte rendu du dernier Conseil Municipal qui date du 9 juin 2021 et demande son approbation.

Monsieur le maire fait part au conseil de la démission du conseiller municipal Nicolas WERQUIN en date du 30 mai 2021. Dans son courrier Nicolas WERQUIN nous explique qu'il démissionne du conseil pour raisons professionnelles, en effet ses nouvelles fonctions sont incompatibles avec sa mandature d'élu. Il le regrette mais ne peut faire autrement. Le conseil entérine sa décision.

Monsieur le maire présente au conseil 4 demandes de subventions complémentaires.
Elles concernent 4 associations :

- L'amicale des sapeurs-pompiers : le maire explique que les sapeurs-pompiers n'ont pu réaliser la tournée annuelle des calendriers du fait de la crise sanitaire, il propose donc le versement d'une subvention complémentaire de 500 €, le conseil accepte à l'unanimité.

- L'école de rugby : en effet lors du vote des subventions la demande de l'école de rugby n'a pas été étudiée, monsieur le maire propose de verser à l'association 1 500 € pour la prochaine saison, le conseil accepte à l'unanimité.

- Le comité des fêtes : aux vues de la nouvelle programmation des animations estivales, monsieur le maire propose de verser à l'association 1 000 € en plus des 500 € déjà votés, le conseil accepte à l'unanimité.

- Les Abracadagrasses : suite à la rencontre avec les nouveaux membres de l'association souhaitant faire le festival des Abracadagrasses aux lieu-dit les Etiroirs, monsieur le maire propose de verser à association 1 000 € en plus des 500 € déjà votés, le conseil accepte à l'unanimité.

Monsieur le maire expose que les services de l'Etat n'assurent plus l'étude technique des demandes d'autorisation d'urbanisme pour la commune de Lagrasse.
Considérant la proposition de la CCRLCM concernant le renouvellement de l'organisation mise en œuvre au niveau intercommunal pour répondre aux besoins des communes dans ce domaine, Monsieur le maire propose au conseil de signer une convention avec la CCRLCM afin que celle-ci instruise les dossiers d'urbanisme pour le compte de la commune de Lagrasse à compter du 1er juillet 2021, le conseil accepte à l'unanimité.

Le maire donne la parole à Bernard FRAISSE pour un bilan financier à mi année 2021 :

**Investissements** :
Coût toiture des écoles : 125 000 € subventionné à 70 % soit 73 200 € de subvention.
Coût colonne Prax : 5 850 €.
Coût parking P2 : 13 000 €.

**Recettes des horodateurs** :
Du 1 er janvier 2021 au 30 juin 2021 : 14 350 €.

Monsieur le maire informe le conseil de la signature de l'acte de vente du 26 boulevard de la promenade lundi 5 juillet 2021 à 15h00 pour 255 000 €.

Monsieur le maire propose de voter un devis concernant le renouvellement et l'achat de jeux pour l'aire des enfants située aux Etiroirs. Il s'élève à 10 166 euros TTC pour une « araignée » (hauteur 2,7 m), un tourniquet, une structure Victoria (cabane). La réfection du sol se fera en régie.
Le conseil accepte à l'unanimité.

Monsieur le maire donne la parole à Carlos LLUCH qui demande la possibilité de réaliser un plan du village réactualisé à distribuer dans les commerces, les gites, la maison du patrimoine. Monsieur le maire lui demande de s'en occuper de préparer les devis et la maquette.
M. Lluch demande également la possibilité durant les JEP (Journées Européennes du Patrimoine) d'ouvrir la maison du patrimoine ainsi que la possibilité d'organiser plusieurs conférences patrimoniales. Le maire propose l'organisation de 2 conférences : l'une un samedi, l'autre un dimanche.
M. Lluch demande à ce que le plan d'eau soit maintenu jusqu'au 15 septembre. La question de la gestion du maître-nageur devra être posée aux pompiers.
M. Lluch demande de contacter la Poste afin d'améliorer et mettre à jour les boîtes aux lettres existantes. M. Blanc propose de s'en occuper.

Monsieur le maire donne la parole à Roger CARBONNEAU qui relate au conseil la possibilité de récupération du domaine du site internet Vivons Lagrasse par le pays touristique corbières et Minervois.

Fin du conseil à 19h40.

**Tous les documents évoqués sont consultables en mairie sur simple demande, c'est un droit du citoyen.**

## CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT CULTUREL

### - FESTIVAL INTERNATIONAL DE PIANO ROBERT TURNBULL

La neuvième édition du **FESTIVAL INTERNATIONAL EN BLANC ET NOIR ROBERT TURNBULL** qui s'est déroulée du 10 au 14 juillet a été un franc succès. Malgré la météo peu clémente pendant deux jours, les 14 concerts ont attiré un public nombreux sur la place de la Halle, que nous retrouvions avec beaucoup de plaisir après un intermède confiné dans la salle polyvalente en 2020. Sélectionnés par notre directeur artistique Bobby Mitchell, les jeunes artistes, dont la moitié venaient pour la première fois à Lagrasse, ont proposé un programme fort varié, de Bach à Rzewski, de Saint-Saëns à Piazzolla, d'un trio de Beethoven à l'accordéon de Galliano, de l'Occitanie à l'Amérique du Sud… Le 14 juillet, la pianiste cubaine Yamilé Cruz-Montero et son mari le percussionniste grec Christos Anositis ont même fait danser les mélomanes sur les pavés de la place, offrant une parfaite apothéose à ces cinq jours d'une grande qualité musicale.

Comme l'an dernier, nous avons organisé une masterclass donnée par le pédagogue François-Michel Rignol à quatre jeunes pianistes de la région. Le fruit de leur excellent travail a été présenté lors de l'avant-dernier concert du festival. Une des missions de notre association est d'aider les jeunes artistes talentueux à progresser et à leur offrir une opportunité de se produire en public. Le coût de la masterclass et du séjour des étudiants est entièrement pris en charge par EBEN.

Nous avons également prolongé le festival par deux concerts dans l'église de Labastide-Esparbaïrenque, un charmant village de la Montagne Noire où nous avons reçu pour la seconde fois un accueil chaleureux.

En guise de prélude, nous avons proposé un concert le 9 juillet à l'abbaye avec Constant Despres et l'Orchestre de Chambre Occitania pour promouvoir l'adhésion à notre association et récolter des fonds. Si tous les concerts du festival sont libres d'accès à toutes et à tous, nous nous faisons un point d'honneur à offrir des cachets professionnels aux artistes. Notre budget est presque intégralement consacré aux dépenses artistiques, et l'équipe de l'association est pour sa part uniquement composée de bénévoles. Nos sources de financement proviennent de mécènes privés, dont principalement la Robert Turnbull Piano Foundation ; des institutions publiques (la Commune de Lagrasse, le Département de l'Aude, la région Occitanie, la Communauté de Communes Lézignan-Corbières) ; des adhésions, des dons de particuliers, des contributions au chapeau et bien sûr des recettes du bar qui est toujours bien achalandé !

Nous remercions toutes celles et ceux qui ont permis la réussite du festival et nous vous donnons rendez-vous pour **la dixième édition qui aura lieu du 9 au 13 juillet 2022** !

Alain Brichau, Président EBEN
ab@enblancetnoir.com www.enblancetnoir.com
Tél : 0607840663

## - LE THÉÂTRE DE L'HYMÉNÉE

Les Ateliers-Théâtre de Lagrasse auront lieu :

**Les Enfants** : le mercredi 15/09 à 11H à la salle polyvalente

**Les Adultes** : le jeudi 16/09 à 20H30 à la salle polyvalente

**Les Ados** : le vendredi 17/09 à 18H à la bibliothèque, place de la halle.

## - LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Amies et amis lecteurs, un petit mot pour entretenir le lien avec notre bibliothèque, mis à mal depuis plus d'un an et demi. Un minuscule virus, invisible à l'œil nu a désorganisé la vie de milliards de gens.

Nous avons continué à fonctionner plus ou moins bien depuis le début de la pandémie, avec des périodes de fermeture, d'autres où nous avons ouvert nos portes avec des conditions imposées – transmises par la Bibliothèque départementale (BDA). Mais toujours, grâce au téléphone et au courriel nous avons répondu aux demandes de lecteurs et lectrices en faisant du « portage » de livres à domicile. Le système de portage continuera, essentiellement pour ceux qui ont des difficultés à se déplacer. Il suffit de téléphoner à une des bénévoles.

A l'heure où ce texte est écrit nous ne savons pas comment va se dérouler la rentrée…Nous nous sommes réunies plusieurs fois pour faire des projets, qui chaque fois ont dû être abandonnés en raison des décisions gouvernementales. Nous espérons pouvoir à nouveau ouvrir trois matinées par semaine, recevoir les enfants du FEP et de l'école, donner des cours de français aux demandeurs d'asile du CADA et accueillir ceux et celles qui voudront présenter leur livre-coup de cœur.

Nous avons acheté à la librairie permanente de l'Abbaye de nouveaux ouvrages grâce au crédit ouvert par la mairie. Les liens avec la BDA ont été maintenus et nous avons de nouveaux livres à vous proposer.

Pour accueillir de nouveaux ouvrages, il faut faire de la place. De temps en temps nous procédons à une opération de « désherbage ». Les livres qui ne sortent jamais, trop vieux ou abimés sont enlevés des étagères. Les livres « punis » ne sont pas jetés à la poubelle, ils sont donnés au Rotary club.
Si la vie redevient à peu près normale, la bibliothèque sera ouverte comme avant, les mardis et vendredis de 17 à 19 heures et les samedis de 10h30 à 12h30. Nous vous y accueillerons avec joie, sans doute avec des masques, mais le sourire en dessous.

Bonne rentrée à tous !

Elisabeth Bareil, Françoise Noé, Catherine Oulès, Agnès Robin, Annette Snoeck, Anne-Marie Wernert.

## - LE BANQUET DU LIVRE

Le Banquet d'été 2021, à l'enseigne de « Toute lecture est un parcours », a réuni du 6 au 13 août un très nombreux public autour de rencontres, de débats, de conférences, de lectures et de projections de cinéma aux étoiles.
Nous invitons celles et ceux qui souhaitent voir ou revoir les diverses interventions de qualité à visiter le site et journal officiel de la Maison du Banquet : http://www.corbieres-matin.fr

© Corbières Matin

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISME

Les journées européennes du patrimoine auront lieu le week-end du **18 et 19 septembre** avec pour thème cette année : « **Le patrimoine pour tous** ». Ceci afin de mettre en valeur notre patrimoine local et de le rendre accessible à un plus grand nombre de personnes.
La mairie assurera l'ouverture de la maison du patrimoine pendant tout le week-end de 10 H à 18 H avec le contrôle du pass sanitaire et une jauge limitée. Carlos LLUCH cherche des bénévoles ! N'hésitez pas à le contacter.
Le samedi 18 septembre à 17H30 Axelle LECOESTER, vitrailliste présentera en conférence dans la salle de l'ancienne mairie les travaux de restauration des vitraux de la maison Sibra, rue Foy, commandés par la mairie.
Ces informations seront relayées sur les réseaux sociaux. Nous vous invitons à y découvrir aussi les programmes des deux abbayes pour ces journées.

Carlos LLUCH

## ENVIRONNEMENT – PRÉVENTION INCENDIES

Suite à une sécheresse excessive et en l'absence de précipitations, notre région a connu cet été des incendies qui ont détruit un nombre important d'hectares de végétation et parfois des maisons, mal protégées.
Il est rappelé à tous les propriétaires dont les maisons se situent à proximité de zones boisées qu'il y a obligation de procéder à un débroussaillement sur un minimum de 50 m autour des maisons, cette distance pouvant aller jusqu'à 100 m dans des lieux plus à risques.
Dans l'immédiat, ce débroussaillement ne peut être effectué car l'emploi d'engins mécaniques est susceptible d'être dangereux, mais il faut y songer dès que la période pour le faire sera ouverte.
Soyons vigilants, il en va de notre sécurité et de la protection de notre bel environnement.
Nous tenons également à remercier nos agents qui ont nettoyé, réparé et repeint la citerne de réserve d'eau pour les incendies qui se trouve sur le sentier botanique

Bernard BLANC

## LE FIL DE L'HISTOIRE

Quand Lagrasse était drapière, par Alain Castel - Episode 4 : Le potentiel de Lagrasse

Pour l'exécution de ces différentes étapes de confection, il était essentiel d'avoir accès à de l'eau courante de bonne qualité pour le lavage des laines, le fonctionnement des moulins à foulon et la teinture, trois conditions nécessaires à l'implantation drapière sur les rives d'une rivière.

Au regard des impératifs de cet artisanat, Lagrasse réunissait avec l'Orbieu toutes ces exigences pour qu'une activité drapière s'y développe, accrues encore par la présence de nombreux ovins dans les Corbières fournissant une laine abondante et de diverses qualités. La meilleure était celle du dos et du cou de la bête, la laine prime, la queue et les cuisses fournissaient la laine seconde et le dessous du ventre la laine tierce de moindre valeur. En fonction des demandes ou de la destination de la pièce tissée, il était possible d'utiliser ces différentes laines séparément ou de les mélanger entrainant ainsi une grande variété du produit fini. Un atout supplémentaire à cet artisanat était la présence dans la garrigue entourant le village de petits chênes kermès, appelés vulgairement garrouilles, à feuilles épineuses abritant une petite cochenille appelée kermès. A partir de ce parasite une fois séché, on faisait une substance colorante écarlate réputée pour teindre les étoffes de prix. De même les racines de garance tinctoriale servaient à faire la couleur rouge. Également localement, l'olivier fournissait l'huile répandue sur la laine lors du cardage.

Le commerce de la laine était très actif à Lagrasse. De gros courtiers y édifièrent le début de leur fortune. Parfois des négociants achetaient ou louaient des troupeaux par des contrats annuels appelés gasailhes et s'en réservaient la laine.

Nantie de tout ce potentiel, Lagrasse ne pouvait que susciter l'implantation d'une industrie textile de qualité. Vu l'importance que cette draperie avait prise, des règlements et statuts concernant les tisserands de draps furent rédigés en 1302 par les deux prévôts de ces artisans assistés de six conseillers. Ces magistrats avaient pour mission de vérifier sous peine d'amendes l'observance des vingt et un chapitre de ces statuts, approuvés et confirmés par l'abbé Auger qui régentait cette industrie, afin de prévenir toute falsification et fraude lors de la fabrication du tissu ; la moitié de ces amendes devait revenir à l'abbé et l'autre moitié aux prévôts…

(*à suivre)*

Alain CASTEL

Du même auteur : "Les dépendances monastiques espagnoles de l'abbaye de Lagrasse du IX au XIII siècle" en vente à l'abbaye (Partie publique).

## COMMUNICATION – Épisode 4: La politique de gestion municipale

Dans le cadre de notre politique de transparence, nous continuons à décortiquer les grands principes de la politique municipale.

La politiques de gestion municipale

Vous comprendrez donc que la véritable politique de gestion, c'est de réfléchir, et de choisir entre un certain nombre de dépenses pour améliorer la vie de nos concitoyens. C'est souvent faire la balance entre des dépenses toutes intéressantes.

D'une manière générale, nos recettes sont contraintes. Nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts communaux, et nos recettes annexes sont limitées. Donc, si nous voulons investir pour améliorer notre qualité de vie, automatiquement, le budget de fonctionnement doit être serré. C'est pour cela que nous ne pouvons pas « raser gratis », comme on dit.

Les principales évolutions récentes, pour ce faire, sont dues aux compétences particulières de notre secrétaire de mairie. Il est capable d'entraîner et de gérer le personnel technique, et de développer et de suivre tous les petits chantiers du quotidien qui font l'activité des services municipaux. Nous améliorons la technicité des salariés, ainsi que le matériel, et nous faisons un certain nombre de travaux en régie, au lieu de sous-traiter à des entreprises de l'extérieur qui sont naturellement taxées, donc qui travaillent à coût supérieur. Ces

économies sur l'entretien, que l'on ne peut pas subventionner, dégagent des fonds pour investir. De plus, la réactivité est au rendez-vous. Le personnel est sur place et disponible pour les urgences.
Une politique contraire pourrait être d'arrêter les investissements, d'embaucher à tout va toute personne qui a des problèmes sur la commune, et de distribuer beaucoup d'argent à nos associations pour faire des fêtes somptueuses. Politique démagogique, populaire, et légalement possible... jusqu'à ce que la préfecture intervienne en cas de risque d'un équivalent de faillite.

Jean-Paul SALVAGNAC

## INFOS DIVERSES

- **Les restos du cœur**, relais du cœur, seront à Lagrasse chaque mardi **tous les 15 jours** de 9H à 11H au stade. *Contact : Centre itinérant des Restos du Cœur Tél : 04 68 78 31 13 / 07 87 35 79 45.*

- Nous faisons une fois de plus appel au civisme de chacun concernant les déjections canines, mégots, **utilisation des poubelles municipales**. La propreté du village est l'affaire de tous, mais ce n'est pas à la mairie de nettoyer les terrasses de la promenade.

- **La benne à cartons** dédiée aux commerçants et aux restaurateurs est encore en cours de rodage et de réglages. Par incompréhension sans doute, erreur d'aiguillage ou distraction sûrement, de trop nombreux déchets y élisent domicile. Rassurez-vous tous les moyens sont mis en œuvre pour éduquer cette benne récalcitrante afin qu'elle n'accepte plus de vieilles friteuses, de la vaisselle cassée, des denrées périssables, ou autres planches à découper, mais seulement des cartons pliés afin de faciliter le travail des agents de la commune qui offre gracieusement ce service aux professionnels de Lagrasse.

- Nous rappelons que les poubelles marrons sont destinées uniquement à la collecte des déchets ménagers, et **non professionnels !** Nous remercions donc une fois de plus les commerçants et restaurateurs de ne pas les utiliser et d'en laisser la jouissance aux habitants, et nous leur rappelons qu'ils ont à leur disposition une benne à verre qui leur est totalement dédiée et dévouée, située à la cave Lautier, tout près de la benne à cartons.

- Concernant les **encombrants,** tout citoyen peut contacter la mairie qui se charge de passer les récupérer et les déposer à la déchetterie. C'est un service de la mairie, n'hésitez pas à appeler au **04 68 43 10 05** et à en profiter !

- **Les composteurs** se portent bien ! Des larves de mouches soldats y ont été observées et c'est bénéfique ! Celles-ci accélèrent la décomposition des déchets organiques. Nous vous informerons quand le compost sera prêt à être « récolté » et distribué, cela devrait être vers la fin octobre ou début novembre. Nous vous remercions de ne pas jeter de coquilles d'huitres ou autres coques qui ne se décomposent pas, à moins de les broyer avant.

- **Les places de parking** marquées « Réservé » ont été généralement respectées grâce aux panneaux informatifs. Mais nous rappelons encore qu'il est interdit de se garer le long des lignes jaunes et ainsi que le long de la tour de Plaisance.

- En ce qui concerne **la fibre**, une étape de plus a été franchie. Un « shelter » (container technique) destiné au déploiement de la fibre optique à l'habitant a été implanté entre l'ancienne cave coopérative et la caserne des pompiers.

- Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site de la Mairie, www.lagrasse.fr.
- Écrivez-nous pour recevoir le FIL par mail ou pour nous faire parvenir vos suggestions, idées, ou remarques à l'adresse email : lagrasselefil@gmail.com
- Retrouvez le FIL en libre-service à la pharmacie, à la boulangerie, au bureau de tabac, à l'épicerie et à la mairie.

## Très belle fin d'été à tous !

**NAISSANCE :** Sévan, Marcel KHATCHATRYAN (28 juillet 2021)
Fatima WAGGEH (22 août 2021)

**MARIAGE :** Guillaume EUZET et Laurie BERNAD (13 juillet 2021)

**DÉCÈS :** Jérôme CASTANS (15 août 2021)
Nicolas KOURIESSE dit « Pierrot » (31 août 2021)

**Directeur de publication :** René ORTEGA. **Rédacteurs en chef :** Simon BARREDA, François SABATIE. **Comité de rédaction :** les élus municipaux.
Ce feuillet est imprimé sur papier recyclé.